

RAPPORT ANNUEL 2023-2024 DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE L'ECOLE DE L'ÎLE D'ORLEANS

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIERES-SEIGNEURIES

(ARTICLE 82, LIP)

Par :	Marie-Eve Guay
Titre :	Présidente
Date :	17 juin 2023

1. Mot de la présidente ou du président

L'année scolaire se termine ainsi que notre mandat de conseil d'établissement. Cette année s'est déroulée sous la cordialité et la bonne entente entre tous les membres du conseil ainsi qu'avec la direction. J'ai relevé de ce défi de prendre la relève de la présidente qui avait fait cela pendant quelques années. Ce fût plusieurs apprentissages à intégrer, merci à la directrice pour son soutien.

Notre école de l'île d'Orléans se porte très bien grâce à l'implications de tout le personnel de l'école, la direction et les parents.

Tous les objectifs ont été rencontrés
Bonne lecture

Marie Eve Guay
Représentante parent et présidente du Conseil d'établissement de l'école de l'île d'Orléans

2. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Madame Marie-Eve Guay	Représentante parent et présidente
Madame Caroline Diné	Représentante parent et vice-présidente
Madame Catherine Émond	Représentante parent
Monsieur Dominique Poulin	Représentant parent
Monsieur Amélie-Kate Parent	Représentante parent
Madame Christine Dallaire	Représentante parent
Madame Julie Rochette	Représentante du personnel enseignant
Madame Geneviève Filteau	Représentante du personnel enseignant
Madame Rachel Massé	Représentante du personnel enseignant
Madame Amélie Vachon	Représentante du personnel du service de garde
Madame Vicky Côté	Représentante du personnel de soutien
Monsieur Sylvain Delisle	Représentant de la communauté

3. Date des rencontres

Septembre 2023	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2024
Assemblée générale des parents 13 Septembre en présentiel à Sainte-Famille	16 octobre en présentiel au bâtiment Saint-Pierre	27 nov Déplacée dû à la grève prolongée		22 Janvier en ligne
Février	Mars 2024	Avril	Mai	Juin 2024
	18 mars en ligne	15 avril en ligne	13 mai en présentiel au bâtiment Saint-Pierre	17 juin en présentiel au bâtiment Saint-Pierre
N.B. : 67. Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire				

4. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Le projet éducatif 2023-2027 a été finalisé et déposé aux membres du conseil d'établissement pour adoption le 22 janvier 2024.

Vision :

À l'école de l'Île d'Orléans, nous nous investissons ensemble pour nourrir les passions et viser la réussite de tous les élèves dans un milieu stimulant et sécurisant.

Valeurs :

- Respect
- Engagement
- Collaboration

Enjeux :

- Réussite des garçons en français
- Bien-être des élèves

Objectifs :

- Augmenter à 60 % le taux de garçons ayant un résultat de 75% et plus en écriture, qui était à 56% en juin 2023
- Augmenter à 69 % le taux de garçons ayant un résultat de 75% et plus en lecture, qui était à 66% en juin 2023
- Augmenter à 7,8 l'indice de bien-être chez les élèves de 4^e à 6^e année, qui était à 7,6 en juin 2023

5. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

Les règles de régie interne au SDG et les règles de vie de l'école ont été revues par l'équipe école. Elles ont été déposées aux membres du conseil d'établissement pour approbation le 13 mai 2024.

Faits saillants de la plus récente mise à jour :

- Il est demandé que les élèves aient à leur disposition des chaussures qu'ils sont en mesure de mettre et d'attacher seuls, tant pour l'école que pour l'éducation physique ou la récréation.
- Il a été précisé que le bris intentionnel, peu importe le type de matériel, est soumis à la même responsabilisation, soit : réparer, remplacer ou rembourser.

6. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Approuvés le 13 mai 2024 :

Montant maximal à respecter pour le matériel didactique :

50 \$ au préscolaire (maternelle 4 ans et maternelle 5 ans)

110 \$ au primaire

Montants maximaux à respecter pour les activités et projets spéciaux :

90 \$ pour le projet plein air (reconduit jusqu'en 2027 – en juin 2023) ;

60 \$ pour bonifier les activités ou les sorties **ÉCOLE**

110 \$ pour la célébration de la fin du primaire des élèves de 6e année.

60 \$ pour une activité ou une sortie **CLASSE** supplémentaire selon différentes conditions suivantes :

- Une seule demande par élève dans l'année ;
- Les mesures-école pour les sorties scolaires et activités doivent être utilisées d'abord ;
- L'activité vécue à l'école est animée par une ressource externe ;
- Un taux de participation minimal de 80 % doit être atteint pour que l'activité ou la sortie ait lieu.

7. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Il n'y a eu aucun sujet sur lequel le CE a été consulté ni les critères de sélection de la direction d'établissement ou autre.

Dates	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CE
	NIL	
	NIL	

8. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
13 septembre 2023	Assemblée générale : rentrée scolaire, présentation pour les parents par une spécialiste dans l'heure suivant l'AGA en présentiel et élections des membres du CÉ 2023-2024	Lettre d'invitation aux parents envoyée par courriel
Envoyés mensuellement aux parents	Info-parents	Par courriel individualisé et aussi déposé sur le site internet de l'école

9. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
16 octobre 2023	Règles de régie interne du CÉ	Approuvé
16 octobre 2023	Calendrier des rencontres, échéancier et format des rencontres du CÉ ainsi que le format de formation obligatoire des membres	Approuvé
16 octobre 2023	Budget du CÉ	Adopté
16 octobre 2023	Règles de régie interne du service de garde 2023-2024 (adoption tarification)	Adopté
16 octobre 2023	Dérogation d'horaire pour la dernière journée de la fin d'année seulement car autobus non-dispo à 13h00 en décembre	Approuvé
16 octobre 2023	Prévisions budgétaires de l'école	Adopté
16 octobre 2023	Contenus pour l'éducation à la sexualité 2023-2024	Approuvé
16 octobre 2023	Projet chien Chasam et le Projet Hérissons	Approuvé
16 octobre 2023	Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) 2023-2024	Approuvé

Par courriel début janvier 2024	Approbation PAR COURRIEL d'une modification au calendrier des rencontres du CÉ dû à la grève prolongée ad Noël puis à l'absence de la présidente et la vice-présidente en février 2024	Approuvé
22 janvier 2024	Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation pour l'année scolaire pour 2023-2024	Adopté
22 janvier 2024	Projet éducatif de l'école 2023-2027	Adopté
22 janvier 2024	Dérogation alimentaire fin d'année	Approuvé
22 janvier 2024	Activités sorties scolaires	Approuvé
Par courriel fin Janvier 2024	Grille-matière 2023-2024 Discuté lors du CÉ du 22 janvier, approuvé PAR COURRIEL le 2 février 2024 et confirmé lors du CÉ du 10 mars 2024	Approuvé
18 mars 2024	Budget mi-année	Adopté
18 mars 2024	Activités sorties scolaires	Approuvé
15 avril 2024	Activités sorties éducatives	Approuvé

15 avril 2024	Modification calendrier scolaire de 2023-2024 pour l'accueil en mai et juin des préscolaires	Approuvé
13 mai 2024	Révision des règles de régie interne du service de garde pour 2024-2025	Adopté
13 mai 2024	Frais chargés aux parents pour 2024-2025	Approuvé
13 mai 2024	Calendrier et des frais chargés pour les journées pédagogiques du service de garde pour 2024-2025	Approuvé
13 mai 2024	Règles de vie et procédures de l'école pour 2024-2025	Approuvé
17 juin 2024	Modifications au calendrier 2024-25 (Accueil progressif du préscolaire en début d'année scolaire, étape et bulletins, etc.).	Approuvé
17 juin 2024	Utilisation des locaux pour 2024-2025	Approuvé
17 juin 2024	Fournitures scolaires 2024-2025	Approuvé
17 juin 2024	Factures scolaires 2024-2025	Approuvé
17 juin 2024	Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (PAV)	Approuvé
17 juin 2024	Rapport annuel du CÉ de la présidence	Adopté

10. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra scolaires	Précisions
	NIL	

11. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
16 octobre 2023	Budget du CÉ 2023-2024	Adopté
16 octobre 2023	Budget de l'école 2023-2024	Adopté
18 mars 2024	Budget école mi-année (état de la situation)	Adopté

Aucune réclamation de fond n'a été demandée dans le budget du CÉ cette année

12. Projets spéciaux

1. Pour une autre année, tous les élèves de la maternelle 4 ans à la 6^e année, dans nos 3 bâtiments, ont pu vivre des activités variées et adaptée dans le cadre du projet Plein air de l'école.

À l'exception des élèves du 3^e cycle qui se sont rendu à la montagne pour faire du ski alpin (activité plus coûteuse en raison du transport), les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2023-2024 ont encore une fois été moindre que le 90\$ maximum prévu.

2. Deux enseignantes ont fait participer leurs élèves au défi Osentreprendre 2023-2024. Miss Kate et les élèves de la classe de 5^e/6^e année à Saint-Laurent se sont d'ailleurs démarqués en remportant le prix local du Centre de Services solaires des Premières Seigneuries.

3. Dans le cadre de leur cours de sciences, les enseignantes du 3^e cycle à Saint-Laurent et leurs élèves se sont associés à Hema Québec pour la mise sur pied d'une collecte de sang. Celle-ci a eu lieu au gymnase de Saint-Laurent au printemps. Toutes les plages disponibles pour les dons de sang ont été prises.

4. Encore cette année, le chien guide Musca dans la classe de Mme Julie à Saint-Laurent et les hérissons de la classe de Mme Geneviève à Saint-Pierre ont su apaiser les élèves et leur apporter un peu de réconfort et/ou de bien-être.

13. Mot de la fin (remerciements – perspectives pour l'année à venir – conclusion)

Merci à tous pour votre implication dans notre école de l'île d'Orléans.
Nous avons des bâtiments où nos enfants peuvent grandir et apprendre sainement

Nous avons entamé ce printemps une consultation avec les OPP de l'école de Saint-Laurent et de Sainte-Famille pour pouvoir ériger un questionnaire de consultation auprès du personnel afin de cerner les besoins de participation des parents. Les questions sont au sujet de la cours de récré, de la bibliothèque, du fonctionnement des accès et des moments souhaités pour s'investir en tant que parent/s. Le questionnaire partira en juin 2024 pour compiler les résultats puis les divulguer aux membres du CÉ et des OPP en début d'année 2024-2025.

Bon été et à l'automne prochain !

Marie Eve Guay
Représentante parent et présidente